AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802.15

SUPPLEMENT N° 3 au BULLETIN N° 44 de MAI 1964

26 Mai 1964

VIGNE

AVERTISSEMENTS.-

Mildiou :

Les premières taches ont été signalées le 21 Mai. En conséquence, et étant donné la croissance rapide de la vigne ainsi que les précipitations orageuses fréquemment observées, il convient de renouveler le traitement.

Tordeuses de la grappe :

Quelques pontes sont visibles dans les secteurs habituellement parasités où un traitement est recommandé.

Celui-ci devra être appliqué :

- à réception de l'avis à l'aide d'un des produits "préventifs" ci-après :
  - Arséniate de plomb
  - D.D.T.
  - Roténone: en poudrage seulement
  - D.D.D.
  - Carbaryl
- à partir du 1er Juin, à l'aide d'un des produits "curatifs" suivants :
  - Parathion éthyl
  - Parathion méthyl
  - Diazinon
  - Malathion
  - E.P.N.
  - Mévinphos
  - Azinphos

INFORMATION.-

Pyrale :

Nous rappelons que ce parasite, assez abondant dans de nombreux crus, doit être combattu par application d'un insecticide de synthèse.

Araignées rouges :

Intervenir éventuellement avec un des produits figurant sur la liste officielle.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENT.-

Tavelures du pommier et du poirier :

Renouveler le traitement à partir du 28 Mai.

INFORMATIONS.-

Anthracnose du cerisier et du merisier :

Une nouvelle application à l'aide d'un fongicide de synthèse est conseillée.

/...

Oïdium du pommier :

Des repiquages importants sont possibles. Assurer une bonne protection des arbres en effectuant de préférence un traitement spécifique anti oïdium (2000 à 3000 litres de bouillie à l'hectare).

Araignées rouges :

En raison des températures suffisamment élevées, il est conseillé de surveiller attentivement les vergers où ce parasite était présent l'an dernier. Traiter éventuellement à l'aide d'un produit systémique.

Hoplocampe du pommier :

Les premières larves sont écloses. Surveiller surtout les variétés "Reine des Reinettes" et "Cox's orange" qui sont les plus exposées aux attaques du parasite.

Tordeuse verte (Cacaecia) :

Les chenilles peuvent dès maintenant attaquer les jeunes fruits et causer des dégâts importants.

Profiter de l'un des traitements fongicides pour éliminer ce parasite.

Mouche de la cerise :

Sur les variétés de bigarreaux et de guignes appliquer un traitement à la réception de cet avis à l'aide de D.D.T., à 125 gr. de matière active à l'hl.

Ou au début de Juin, à l'aide de diméthoate à 30 gr. de matière active à l'hl., de fenthion à 50 gr. de matière active, ou d'oléoparathion à 25 gr. de matière active, ou de diazinon à 20 gr. de matière active.

Nous rappelons que la législation interdit l'utilisation du D.D.T., du fenthion, des parathions et du diazinon à moins de 15 jours de la récolte et celle du diméthoate à moins de 7 jours de la récolte.

Pucerons des arbres fruitiers :

En raison des températures favorables, il est conseillé d'appliquer un insecticide systémique.

GRANDE CULTURE

INFORMATIONS.-

Pégomyie de la betterave :

Les pontes du premier vol se raréfient et sont même terminées dans les secteurs les plus hâtifs.

Les traitements ne restent valables que dans quelques cas exceptionnels.

Puceron noir de la betterave :

Surveiller les cultures ; les interventions ne se justifient pas encore dans la majorité des pièces envahies.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS,

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE Directeur-Gérant : L. BOUYX